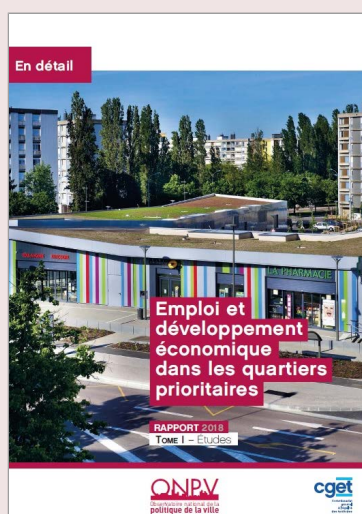




#244 Bulletin du 4 avril 2019

cget



► **Emploi et développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Rapport 2018.**

CGET - ONPV. Mars 2019.

Tome 1 : 226 p. ; Tome 2 : 126 p. ; Synthèse : 16 p.

L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) a présenté son rapport 2018, le 27 mars dernier.

Articulé en deux parties, il aborde la situation de l'emploi et du développement économique, d'un côté, et des thématiques liées, notamment, à la scolarisation et au cadre de vie dans les quartiers prioritaires, de l'autre.

Dans sa première partie, le rapport 2018 de l'ONPV présente la situation de l'emploi et du développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers dix études. Au-delà des effets liés à leurs parcours scolaires et leurs caractéristiques sociales défavorisées, existe-t-il un effet propre lié à la résidence en quartier prioritaire qui expliquerait des trajectoires professionnelles plus instables ? La seconde partie est constituée de courtes analyses statistiques, sous forme de 48 fiches synthétiques : scolarisation, pauvreté, délinquance, logement, renouvellement urbain, participation des habitants ...

- Tome 1 : études sur l'emploi et le développement économique
- Tome 2 : fiches thématiques
- La synthèse

Action publique

► **Action publique : pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple.**

Institut Montaigne - Jean-Ludovic Silicani.

Note, mars 2019. 57 p.

Comment améliorer le fonctionnement de l'État ? Comment renforcer la qualité des services publics, sans réduire leurs champs d'action et sans augmenter les dépenses ? Comment par exemple améliorer l'offre de transports tout en évitant d'augmenter les impôts d'un côté et les dépenses de l'État de l'autre ? L'Institut Montaigne a demandé à Jean-Ludovic Silicani, haut fonctionnaire et ancien commissaire à la réforme de l'État, de réaliser une étude afin de déterminer comment augmenter

l'efficacité de nos services publics. Ce dernier s'est concentré sur l'action publique et sur les dépenses de fonctionnement.

Commerce

► Commerce et politiques publiques dans les quartiers populaires. Le cas de Saint-Denis.

Antoine Fleury ; Sylvie Fol.

Métropoles, 23 | 2018, mis en ligne en janvier 2019.

Ces dernières années, le commerce est devenu un enjeu politique important pour les collectivités locales et ces dernières s'emparent de plus en plus des outils mis à leur disposition pour intervenir sur le tissu commercial de leur territoire. Cette montée en puissance de politiques commerciales s'observe dans de nombreuses villes et dans différents types de quartiers, y compris dans des quartiers populaires, marqués à la fois par une précarisation croissante et par l'arrivée de nouveaux groupes sociaux, comme dans l'ancienne banlieue rouge de Paris. À partir d'une enquête de terrain menée à Saint-Denis, cet article propose une entrée par le commerce pour analyser les politiques urbaines menées dans les quartiers populaires. Partant du constat d'une dégradation de la qualité et d'une uniformisation de l'offre commerciale, la politique menée dans ce domaine par la mairie de Saint-Denis s'est profondément renouvelée et intensifiée ces dernières années. Elle s'intègre dans des stratégies urbaines plus globales cherchant à renforcer l'attractivité du territoire pour les entreprises et les habitants issus des classes moyennes. Pour autant, si les acteurs locaux insistent sur la nécessité de répondre aux besoins d'une population plus diversifiée, ils n'en prennent pas moins acte de l'identité populaire de l'ancienne banlieue rouge. En ce sens, par leur ambivalence, les politiques commerciales font écho à l'ensemble des politiques urbaines menées dans ces territoires et en particulier à celles de l'habitat, fondées sur les mêmes objectifs.

Economie informelle

► La mécanique à ciel ouvert. Un travail de subsistance dans les quartiers populaires.

Collectif Rosa Bonheur.

Métropolitiques, mars 2019. Bibliogr. En ligne.

Les activités informelles de mécanique de rue observées par le collectif Rosa Bonheur à Roubaix témoignent d'une économie de subsistance bien plus vaste aux marges de l'emploi. L'ancrage spatial de ces activités situées à la frontière de l'informalité invite selon ces chercheur-e-s à considérer comme des « centralités populaires » des espaces souvent perçus comme périphériques et relégués.

Egalité - Inégalité

► Inégalités : territoriales, peut-être, sociales, surtout.

Victor Poirier.

Institut Montaigne (Blog). Mars 2019. En ligne

Contrairement à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne, la France n'a pas connu de creusement des inégalités de revenus depuis dix ans. Les écarts entre les revenus bruts existent, voire s'accroissent, mais l'État Providence continue de lisser fortement ces inégalités en redistribuant une partie des richesses entre les actifs et les inactifs, entre les bas et les hauts revenus, et de ce fait, entre les territoires grâce aux impôts et aux prestations sociales. Pour autant, et la crise des Gilets jaunes initiée en novembre 2018 nous le rappelle assez brutalement, la redistribution ne fait pas tout. Le malaise qui s'exprime résulte de la colère devant d'autres formes de fractures, d'autres formes d'inégalités : les inégalités sociales ressenties, les inégalités d'accès et de destin.

Innovation

► **De l'audace pour nos territoires. Design, Innovation. 39e Rencontre des agences d'urbanisme, Lille-Dunkerque (novembre 2018).**

Antoine Loubière ; Jean Rottner ; Patrice Vergriete et al.

Urbanisme, hors-série, n° 67, mars 2019. 76 p.

Ce numéro hors-série propose un retour sur les échanges et débats réalisés lors de la 39e Rencontre du réseau des agences d'urbanisme, en novembre 2018. Cet événement était plus particulièrement consacré aux thèmes du design et de l'innovation dans le champs des politiques publiques à destination des territoires. Sont ainsi retranscrits plénières, ateliers et tables-rondes notamment autour des questions "du design et de l'innovation à partir des usages", et "les transitions comme des opportunités pour les territoires". Un focus sur les mutations en cours dans la région de Lille-Dunkerque clôt les restitutions.

► Retrouvez [le bulletin de veille hors-série "Innovation publique & territoires"](#), réalisé par le service de veille du CGET dans le cadre de cette rencontre.

Médiation

► **Médiation culturelle : quand le partage des pratiques renouvelle les approches. Synthèse des échanges de la rencontre des ateliers nantais de la médiation culturelle (novembre 2018).**

Observatoire des politiques culturelles. Mars 2019. 44 p.

Remettre la médiation au centre du débat public, revaloriser le métier de médiateur-trice, faciliter l'interconnaissance des acteurs, mettre en partage les pratiques et les expériences et nourrir une réflexion partagée sur le sens, les enjeux et les évolutions de la médiation : tels étaient les objectifs de la démarche initiée par la Ville de Nantes et l'Observatoire des politiques culturelles à travers les premiers Ateliers nantais de la médiation culturelle. Se référer notamment aux restitutions des trois ateliers intitulés "Médiation et participation des habitants", "Médiation et jeunesse", "Jumelage, coopération entre les structures culturelles et les acteurs implantés dans les quartiers".

Mission photographique de la Datar

LA
MISSION PHOTOGRAPHIQUE DE LA

DATAR

ACCUEIL

LA MISSION

IMAGES

PHOTOGRAPHES

RESSOURCES



► **Le site de la Mission photographique de la Datar fait peau neuve.**

Une nouvelle version du site de la Mission photographique de la Datar est désormais en ligne. Vous pourrez y retrouver le fonds photographique original de la mission dans une mise en forme plus ergonomique et plus moderne, ainsi que son histoire, les biographies des 29 artistes qui y ont participé et quelques ressources bibliographiques de référence. Lancée à l'occasion des vingt ans de la Datar, cette vaste commande photographique publique avait pour objet de « représenter le paysage français

des années 1980 » pour recréer une « culture » en ce domaine. Menée de 1984 à 1989, elle a mis en lumière les transformations radicales du territoire français à la fin des Trente Glorieuses : urbanisation croissante, déprise industrielle,... Le nouvel espace qui lui est dédié permet de replonger dans près de 1 200 clichés pris à cette occasion, classés par auteurs, séries et thématiques (métropole, industrie, mobilité, friche, périurbain, campagne, etc.), dont 600 images inédites appartenant à la sélection définitive des artistes.

► <https://missionphotodatar.cget.gouv.fr/> - Egalement accessible via le site du CGET (rubrique Ressources/photothèque).

Mobilité

► Les mobilités résidentielles : un enjeu pour la cohésion sociale et territoriale.

Brigitte Baccaïni ; Mathieu Garnier ; Louise Haran.

AOC Analyse, 2 avril 2019. En ligne

Deux discours s'opposent à propos des mobilités en France : les Français seraient ancrés dans leur territoire et auraient ainsi une faible mobilité résidentielle ou, à l'inverse, notre société se caractériserait par son hypermobilité. Les deux sont des mythes, la réalité oscillant entre les deux et ne s'étudiant avec justesse que dans la prise en compte des échelles spatiales. C'est ce que tend à montrer le rapport de l'Observatoire des territoires sur les mobilités résidentielles qui donne à voir les dynamiques et les disparités territoriales au-delà des idées reçues.

► Franges de Bourgogne-Franche-Comté : des navetteurs souvent très attirés par les pôles d'emploi extérieurs.

Insee - Aline Branche-Seigeot ; Mélanie Chassard.

Insee Analyses Bourgogne Franche-Comté, n° 52, mars 2019. 4 p.

Aux franges de la région, les navettes transrégionales s'expliquent d'abord par des relations de proximité géographique. Pourtant, les raisons qui peuvent conduire à se rendre hors de sa région de résidence pour travailler sont nombreuses : un salaire plus élevé, une meilleure qualité de vie, des perspectives d'emplois plus intéressantes, les facilités de transport. Même si elles peuvent être complémentaires, certaines sont plus déterminantes que d'autres selon les franges. Dans les franges dynamiques sous influence de Paris, Lyon et Mulhouse, les navettes transrégionales sont motivées par la recherche de salaires élevés et d'un prix du foncier raisonnable. Dans celles moins attractives d'Oyonnax, du Brionnais ou de Puisaye, elles relèvent davantage de l'accès à l'emploi. En fonction de leur positionnement géographique, ces dernières sont organisées selon des logiques spécifiques : alors que les franges d'Oyonnax et du Brionnais se tournent essentiellement vers les pôles d'emplois extérieurs, celles de la Puisaye coopèrent au sein d'un territoire intégré.

► Entrer ou sortir des quartiers prioritaires : des trajectoires en partie liées aux variations de revenu et au coût du logement.

Insee - Charles Pilarski ; Yohann René.

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté, n°53, avril 2019. 4 p.

La Bourgogne-Franche-Comté compte 58 quartiers prioritaires de la politique de la ville qui regroupent 150 000 habitants. Les habitants des quartiers de la région sont plus mobiles que les autres habitants des villes : 14 % ont changé de résidence principale dans l'année 2015, 2 points de plus qu'ailleurs. Ce taux masque des profils différents entre quartiers et environnements urbains : les plus jeunes, très présents dans ces quartiers, sont les plus mobiles. À l'inverse, les résidents des logements sociaux le sont moins que ceux du parc privé, en raison de loyers plus faibles qui constituent un frein à la mobilité. Seuls 40 % des mobiles emménagent de nouveau dans un quartier prioritaire. Les autres s'installent d'abord ailleurs dans la ville. Les départs de la géographie prioritaire ne concernent pas que les individus les plus aisés, ni ceux dont les revenus ont le plus augmenté : le revenu de plus des trois quarts des sortants est resté stable entre 2015 et 2016, et un tiers vit toujours sous le seuil de pauvreté. Les quartiers attirent les populations les plus précaires, à la recherche d'un logement à

moindre coût : 40 % des entrants dans les quartiers vivent sous le seuil de pauvreté. Mais ils attirent aussi des individus aux revenus intermédiaires, pour lesquels disposer d'un logement HLM permet de sécuriser leur situation économique. Alors que l'attractivité des quartiers reste faible, leur composition sociale évolue lorsque entrants et sortants n'ont pas le même profil. Ainsi, plus de la moitié des quartiers prioritaires de la région se paupérisent : le départ des ménages les plus aisés s'accompagne d'arrivées de personnes plus démunies que celles qui y vivent déjà.

► **Les Français et les fractures de la mobilité dans les territoires.**

La Fabrique de la cité, mars 2019. En ligne

A l'occasion de la publication des résultats de l'enquête réalisée par Ipsos pour Vinci Autoroutes auprès de 4 000 Français et mettant en avant les fractures de la mobilité dans les territoires, La Fabrique de la Cité conviait Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos France et Jacques Lévy, professeur de géographie et d'urbanisme à l'université de Reims et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, à réagir sur les dynamiques à l'œuvre dans nos territoires en matière de mobilité.

- [Interview avec Brice Teinturier \(6:00\)](#)
- [Interview avec Jacques Lévy \(5:50\)](#)
- [Les résultats complets de l'enquête IPSOS \(71 p.\)](#)

Planification territoriale

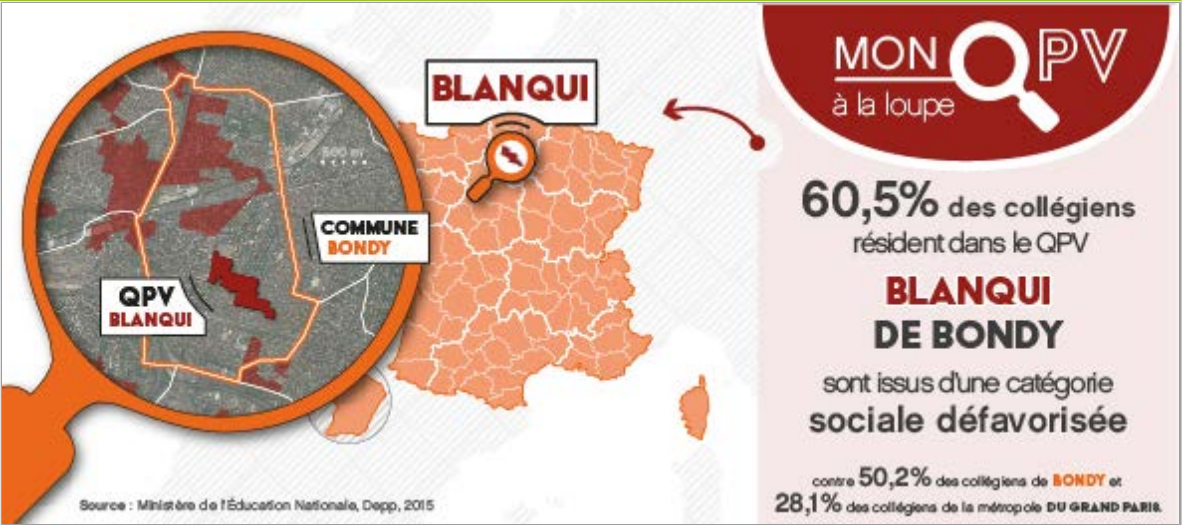
► **Réformes institutionnelles et gouvernance métropolitaine en France et en Italie: un nouvel avenir pour la planification territoriale ?**

Daniel Béhar ; Aurélien Delpirou.

Métropoles, 23 | 2018, mis en ligne en janvier 2019

La France et l'Italie font actuellement l'objet de réformes institutionnelles d'ampleur qui tendent à recomposer, de façon à la fois proche et contrastée, l'organisation des pouvoirs locaux autour du binôme des régions et des métropoles. Dans les deux pays, ce mouvement est adossé à une réactivation, plus ou moins formelle et ambiguë, de la planification territoriale. L'observation des cas de Paris et de Rome, emblèmes nationaux de la planification urbaine, suggère qu'en réalité serait à l'œuvre un double processus de reformulation des principes de la planification et de démembrement de ses composantes traditionnelles.

Politique de la ville



► Retrouvez 200 autres indicateurs statistiques concernant [ce quartier](#) ou recherchez le [quartier de votre choix](#).

► Pour un développement économique des quartiers politique de la ville.

Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV).

L'ÉCO des quartiers, #1 - mars 2019. 12 p.

L'Éco des quartiers est la nouvelle publication du Club Dév Éco du Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV). Ce club « informel », constitué de représentants des centres de ressources, partage depuis 2017 ses réflexions, connaissances, expériences et pratiques autour de la mise en œuvre du pilier « développement économique » des contrats de ville. En 2019, les membres du club ont donc souhaité passer une étape supplémentaire dans la mise en réseau et proposer le fruit de leurs analyses. C'est l'objet de cette nouvelle publication numérique bimestrielle dont le premier numéro est volontairement grand angle, d'où son titre générique « Pour un développement économique des quartiers politique de la ville ». Il est constitué de quatre parties thématiques (immobilier, innovation sociale, entrepreneuriat, commerces) et d'une partie cartographique. Chacun des quatre thèmes présentés ici sous un format court de deux pages fera l'objet d'une publication particulière et étayée au cours de l'année, articulée autour d'analyses, de retours de travaux conduits par les centres de ressources et d'expériences repérées dans les différentes régions.

Services publics

► L'accès aux services publics dans les territoires ruraux.

Cour des Comptes, mars 2019. 154 p. + 7 cahiers territoriaux

À la demande du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale, la Cour des comptes a réalisé une enquête sur l'accès aux services publics dans les territoires ruraux. Son rapport est accompagné de cahiers territoriaux analysant la situation dans des intercommunalités de l'Aisne, de l'Ardèche, du Cher, de la Corrèze, de la Côte-d'Or, de la Creuse, de la Haute-Saône et des Vosges. L'offre de services dans les territoires en déclin démographique doit évoluer pour correspondre aux nouveaux besoins qui s'y manifestent, et ainsi permettre de garantir l'égal accès aux services publics sur l'ensemble du territoire, étant entendu que l'accès physique au service public ne garantit pas la qualité du service offert à l'utilisateur.

Les bonnes pratiques relevées en France et à l'étranger permettent d'identifier des solutions pour répondre à l'attente des habitants et des élus locaux, améliorer l'accessibilité des services, tout en poursuivant la rationalisation des implantations physiques, indispensable à une gestion plus efficiente. Ces solutions passent par une meilleure planification de la réorganisation des réseaux, au plan national et local, mais aussi par la mutualisation accrue des services, la professionnalisation des personnels des maisons de services aux publics (MSAP) ou encore la mise en œuvre d'une nouvelle approche des besoins éducatifs et de santé. Elles passent également par le déploiement d'un réseau numérique performant et par une préparation et un accompagnement, aujourd'hui souvent inexistant, des publics fragiles ou des zones sous-équipées. La Cour formule au total 13 recommandations.

► Enjeux numériques des territoires : le citoyen-utilisateur au centre des réflexions.

Gilles Babinet.

Institut Montaigne (Blog) ; 26 mars 2019. En ligne

Les mouvements sociaux des derniers mois ont mis en lumière les enjeux numériques auxquels fait face la France depuis maintenant plusieurs décennies. Afin de les comprendre, il est indispensable de regarder les transformations démographiques qu'ont subies les territoires depuis un siècle. Aujourd'hui, la migration des citoyens depuis les espaces ruraux vers les villes a eu pour conséquence une remise en cause profonde des modèles de fonctionnement des services publics, qui peinent encore à opérer de manière équitable partout en France. Au-delà d'une virtualisation des services physiques existants, c'est une refonte de l'offre qui doit s'amorcer, afin de placer l'utilisateur-citoyen au

centre de l'équation. En d'autres termes, il ne s'agit pas de numériser des formulaires administratifs au sein d'une procédure aboutissant à la délivrance d'un document en guichet physique. Plutôt, il serait souhaitable de considérer l'expérience de l'utilisateur-citoyen tout le long de son parcours : accompagner sa démarche en proposant des formations, centraliser ses informations et les mettre à disposition, développer des interfaces simples, proposer des livraisons sécurisées... Gilles Babinet, conseiller numérique de l'Institut Montaigne, nous livre son analyse pour relever ces défis.

► Vers l'État plateforme. La dématérialisation de la relation administrative.

Pierre Mazet

La Vie des idées, 2 avril 2019, 12 p.

Prime d'activité, demande de logement social, inscription à pôle emploi, nombreuses sont les démarches qui ont basculé dans le tout numérique, n'offrant pas d'autre alternative aux administrés et entraînant une rupture d'égalité devant le service public.

Transfrontalier

► L'emploi frontalier des Hauts-de-France vers la Belgique : une attractivité modérée et contrastée.

Insee - Edwige Crocquey ; Fabrice Mille ; Adeline Roszak.

Insee Analyses Hauts-de-France, n° 94, mars 2019. 4 p.

Fin 2017, 24 200 salariés résidant dans les Hauts-de-France travaillent à l'étranger, essentiellement en Belgique. Ils représentent 1,6 % des salariés de la région, soit cinq fois moins que dans le Grand Est. Des conditions d'emploi moins favorables, notamment d'un point de vue fiscal, rendent aujourd'hui la Belgique moins attractive que par le passé. En effet, entre 2013 et 2017, le nombre de travailleurs frontaliers des Hauts-de-France a diminué alors qu'il a augmenté dans le sens inverse. Ainsi, près de 10 000 salariés arrivent de Belgique chaque jour dans la région. Le profil-type majoritaire du travailleur frontalier est un ouvrier de l'industrie manufacturière. Un autre profil est également bien représenté : il s'agit de jeunes travailleurs du tertiaire exerçant en Wallonie. Dans la région, être un homme ouvrier, jeune et résider à proximité de la frontière, en particulier d'un arrondissement francophone, augmente la probabilité de travailler en Belgique.

Urbain

► Entreprises : aller simple en périphérie des villes ?

Synopter.

Revue Sur mesure, mars 2019. En ligne

De l'usine automobile à l'artisan menuisier en passant par de nombreuses autres activités productives, tertiaires ou commerciales, les entreprises fuient depuis plus d'une cinquantaine d'années les tissus urbains de nos villes. Cet exode les a conduit vers des zones qui leurs sont dédiées, constituant un modèle d'aménagement qui montre aujourd'hui ses limites. La zone d'activité, une fatalité ?

► Économie circulaire et urbanisme : la ville fertile en action.

Damien Antoni ; Agence Syvil.

Revue Sur-Mesure, 4|2019, 28 mars 2019. En ligne

Dans un premier article, les architectes-urbanistes de l'agence Syvil exposaient leur conception et de la nécessité de s'orienter vers la "ville circulaire", en opposition à nos villes fossiles contemporaines.

Dans cet entretien, ils reviennent sur cette notion et la confronte à la réalité de leur métier et des projets qu'ils développent par le biais d'une analyse en sept points-clés : territoires, économie, politique, transports, acteurs, références et gouvernance.

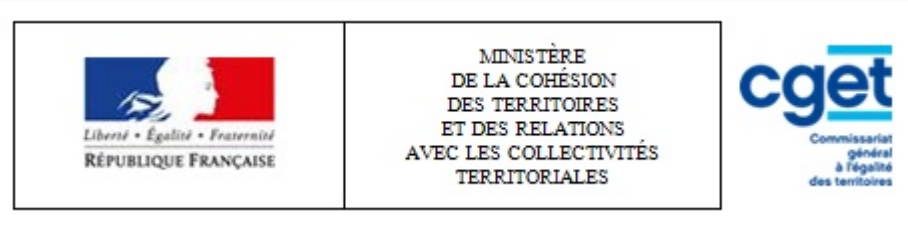
Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> **S'abonner : accès direct à l'encart d'inscription**

>> Nous contacter : veille.cget@cget.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@cget.gouv.fr



© 2019 CGET

[Se désinscrire](#)